



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 286 Avril 2011 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur

ON EST À LA RUE ET ILS GAGNENT DES MAISONS !



Une maison par mois, c'est le salaire des grands patrons. Ce n'est pas une image, c'est une scandaleuse réalité. Et on ne parle pas des «bonus».

Au moment où on remet en question le lien des revenus à l'index ; juste après que l'impôt soit utilisé pour renflouer, à coups de milliards, les déficits de mauvaise gestion des banques; les cadres se partagent des pactoles sous l'œil bienveillant de leurs gestionnaires.

C'est d'autant plus scandaleux que notre quotidien de résistance à la misère nous enferme dans des conditions d'emplois de plus en plus fragiles.

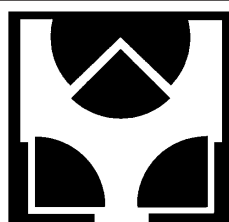
Ce journal propose des récits de vie particulièrement éloquentes sur les parcours qui s'imposent pour des revenus de misère au plus bas de l'échelle sociale.

L'équipe d'Andenne

EDITORIAL

N° 286

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 286
Avril 2011

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2/3**
 - Je veux retrouver du travail
- **Ciney-Marche** **4**
 - Une vie...
- **Namur** **5**
 - Quel avenir pour la famille ?
- **Nos droits** **6**
 - Cohabitant ou isolé ?
- **La page des enfants** **7**
 - Ecrire pour fêter le printemps
- **Ça se passe** **8**
- **Petites nouvelles** **8**

ANDENNE

JE VEUX RETROUVER DU TRAVAIL

Un militant nous raconte son dernier parcours professionnel



RECHERCHE D'EMPLOI

Il y a un peu plus de deux ans, j'étais suivi par la MIRENA.

J'avais ce qu'on appelle un « plan d'embauche ». Ils m'avaient dit que j'aurais des propositions de travail dans la région namuroise. Et puis, quand j'y suis allé ils m'envoyaient à Bruxelles, etc. J'ai dit que je n'étais pas d'accord. En plus, ce n'était pas dans la branche que je cherchais !

J'avais envie de travailler dans une école et on a pris l'annuaire téléphonique et la première école que j'ai contactée, je la connaissais bien. C'était dans la ville où j'habite.

Quand le directeur a entendu mon nom, il a dit que je pouvais aller me présenter tout de suite. Le lendemain, je pouvais déjà commencer le travail. Il ne m'a pas demandé mes références car comme il me connaissait bien, il m'a fait confiance tout de suite.

J'ai donc obtenu un contrat PTP (1) à mi-temps comme ouvrier polyvalent à l'école.

J'ai d'abord commencé à temps plein avant de signer mon contrat car j'étais à l'essai pendant 15 jours. J'étais alors payé par la MIRENA et le chômage comme d'habitude.

Le 1^{er} mars 2009, j'ai alors vraiment commencé mon contrat PTP. C'est un contrat de réinsertion pour des gens qui cherchent du travail. Il faut avoir deux ans de chômage et aussi le plan Activa car l'employeur a des primes.

J'étais payé une partie par l'école et l'autre partie par le chômage. J'étais alors passé

à mi-temps (17H58 par semaine) comme le prévoyait le contrat au départ.

PAS PEUR D'Y ALLER !

Quand je suis arrivé, je leur ai d'abord dit mes compétences. Ce que je savais faire et que je me débrouillais bien dans tout sauf l'électricité. Je dois dire que j'ai appris beaucoup de choses en travaillant là-bas. Mes collègues m'ont également appris.

J'ai appris à faire des choses que je n'aurais peut-être jamais faites chez moi : vider les fosses septiques, déboucher les wc avec les mains, démonter des toilettes, etc.

C'était un travail où on touchait vraiment à tout et il fallait y aller. Il ne faut pas avoir peur de travailler non plus !

Quand je suis arrivé, c'était la première fois qu'ils avaient 4 ouvriers.

Sinon depuis 10 ans, il n'y avait qu'un seul ouvrier pour les primaires et il devait faire 15 écoles. Quand ils ont eu 4 ouvriers, ils en ont profité et on a dû vider les greniers, toutes les classes, etc. J'ai vraiment touché à tout. J'ai fait des déménagements, j'ai repeint des classes, etc. Tu travailles dans 11 écoles différentes avec 5 directeurs différents qui gèrent différemment.

Il y a des gens qui choisissent ce travail parce qu'ils n'ont pas le choix sinon ils n'ont plus droit au chômage et ils travaillent alors un peu n'importe comment.

C'était bien parce que je ne restais pas tout le temps à la maison. Les enfants étaient tout de même un peu fiers que je travaillais là aussi parce qu'ils disaient aux autres enfants : « c'est mon papa qui a peint... »

Parfois, je prenais mon fils le mercredi après-midi et il aimait bien. Il a appris des choses là-bas et mes collègues lui expliquaient aussi comment faire.

C'est un peu un piège à l'emploi parce que tu ne gagnes pas plus qu'au chômage, c'est la même chose et tu sais clairement que dans deux ans, c'est fini. L'école n'y peut rien. Ils n'ont pas les moyens d'engager autrement.

Quand j'entends parfois les parents parler et que je sais ce que ça coûte à l'école... Il faut des moyens et ils ne les ont pas toujours.

Ils ont chacun un budget différent. J'ai appris à faire de la débrouille... Ils avaient un budget qu'il ne fallait pas dépasser et il fallait se débrouiller avec ce qu'on avait.

Pendant mon contrat PTP, j'ai dû suivre des formations : trois mois étalés sur deux ans : maçonnerie, carrelage, plafonnage, sécurité, gestion de stock, coaching Randstad.

ANDENNE

Mon contrat m'apportait les mêmes droits que les autres contrats (par exemple congés payés).

S'Y REMETTRE AU PLUS VITE !

Le travail m'a permis d'acquérir de l'expérience. Je souhaite vraiment retrouver du travail que ce soit à temps plein ou mi-temps, même deux mi-temps. Cela m'a permis aussi de faire de belles rencontres humaines !

En plus, le travail n'était pas loin de la maison. C'était facile pour moi. Je n'avais pas de contrainte de transport.

J'étais disponible quand l'école me rappelait pour un dépannage. J'étais disponible en dehors des heures de travail. Je n'hésitais pas et j'y allais.

Cela m'a apporté une bonne expérience et en plus, c'était un travail varié et j'aimais cela. Ce n'était pas le train-train quotidien.

Les relations avec les directeurs et les autres personnes étaient bonnes et on pouvait toujours s'arranger.

J'étais bien vu dans toutes les écoles et s'ils avaient pu me garder avec un autre contrat, ils l'auraient fait.

Cela fait un mois que j'ai fini de travailler et je tourne déjà en rond. Cela fait bizarre.

J'ai commencé à faire plein de démarches mais le problème, c'est que je n'ai pas mon permis et ça me bloque un peu. Je me suis réinscrit à la MIRENA et j'ai comme projet de passer mon permis en juin.

Ils ne veulent plus me voir dans un contrat PTP ou quelque chose comme ça ni que je fasse de formation car ils disent que j'ai assez de bagage.

Je recherche du travail comme ouvrier polyvalent (dans n'importe quel secteur), peinture, parcs et jardins, etc.

En plus, j'avais à peine terminé mon contrat que je recevais déjà une convocation de l'Onem huit jours plus tard. Je devais m'y présenter pour signer un contrat concernant le plan d'accompagnement des chômeurs !

Je vais mettre toute les chances de mon côté pour retrouver au plus vite un travail.

Un militant

(1) PTP : programme de transition professionnelle



FAMILLE, JE VOUS

Ce sera le 4 juin 2011 !
L'inauguration de notre exposition "Famille, je vous"

Une exposition de photos et de témoignages du groupe des jeunes et de l'atelier de LST.

Un recueil de traces de plusieurs années d'échanges entre nous.

Et pour le moment, lors de nos réunions, nous préparons les panneaux, nous collons, clouons, peignons... et diffusons l'information : "Famille, je vous" à l'Hôtel de Ville de Namur, à partir du 4 juin 2011. L'inauguration a lieu à 12h30.



CINEY-MARCHE

UNE VIE...

Je voulais parler de mon expérience de travailleur

A 14 ANS...

Je suis né à Bruxelles début des années 1950. Nous étions 9 enfants. C'était une autre époque, on allait moins longtemps à l'école, il fallait plus vite se débrouiller. J'ai commencé à travailler à 14 ans comme apprenti dans une chocolaterie. On recevait la paie de la main à la main, je gagnais 15FB de l'heure. Avec toutes les heures supplémentaires que je faisais le soir et les week-ends, j'ai très vite pris mon indépendance. Mes parents ont dû aller signer à la commune qu'ils étaient d'accord que je quitte le domicile familial et j'ai loué une chambre garnie à 250FB/mois.

A 14 ans, j'étais lancé dans la vie... Avec le recul, je trouve que c'était trop jeune. On se casse à travailler dur si jeune. J'ai été projeté dans le monde des adultes, j'ai appris à me débrouiller. J'ai appris beaucoup de choses, des bonnes et des moins bonnes.

Après la chocolaterie, j'ai été engagé dans l'imprimerie où mon père travaillait. J'y ai fait de tout: rotative, brochage, imprimerie Offset... Là aussi, je faisais énormément d'heures supplémentaires pour m'en sortir. Je me souviens que c'était les années de grève pour diminuer le temps de travail. A l'époque, je n'ai pas pu participer à ces grèves parce que j'avais besoin d'argent. C'est aussi dans ces années-là que j'ai voulu me former, j'ai suivi des cours du soir mais je n'ai pas pu continuer longtemps parce que je devais acheter moi-même les matériaux qui étaient très coûteux.

TRAVAILLER ENCORE...

Après mon service militaire, j'ai été engagé comme intérimaire dans l'isolation de maison. Comme je travaillais bien, le patron m'a fait un contrat d'un an pour isoler des chalets en Suisse. J'étais nourri et logé mais c'était quand même une drôle de vie.

A ce temps-là, il y avait partout des annonces pour du travail. Un jour tu travaillais pour un patron, le lendemain tu pouvais traverser la rue et être

engagé en face. On ne te demandait pas de diplôme. J'ai fait de tout dans ma vie, la plupart du temps comme manoeuvre. J'ai travaillé dans le bâtiment, pour un électricien, pour un grossiste en chaussures, comme gardien de nuit, comme balayeur de rue, j'ai vidé des fosses septiques...

Ensuite, je me suis engagé à l'armée. J'ai été caserné pendant plusieurs années.

JOUR ET NUIT

Début des années 80, j'ai quitté l'armée pour des raisons de santé. La situation économique n'était plus la même et je n'ai pas retrouvé du travail facilement. J'ai dû travailler comme intérimaire, souvent pour des périodes très courtes. J'ai finalement retrouvé un travail stable comme gardien au musée de l'air de l'armée belge. Comme il manquait de personnel, je faisais à la fois gardien de jour et de nuit. Je vivais au

musée et j'y dormais dans un fauteuil de la Sabena! Finalement, j'ai été complètement épuisé et j'ai décidé de quitter ce travail pour ne pas tomber en dépression. Vu le nombre d'heures que j'avais à récupérer, j'ai encore eu mon salaire pendant 2 ans!

CHANGER D'AIR

Fin des années 80, je suis parti vivre dans les Ardennes. Mes parents s'y étaient installés quelques années avant et comme ils devenaient vieux, je me suis rapproché d'eux pour pouvoir m'en occuper.

Je me suis inscrit comme demandeur d'emploi mais je n'ai jamais retrouvé un travail stable. En Ardennes, il y a moins d'usines, les distances à parcourir sont beaucoup plus importantes et j'avais atteint la quarantaine... Je n'ai pas eu d'autre choix que de travailler à nouveau comme intérimaire (gardien de nuit, Marcassou...) et en ALE (peintre dans un musée, tri des déchets...).

Les conditions d'embauche sont devenues de plus en plus exigeantes, les sociétés d'intérim demandent des diplômes pour tout et ne nous respectent pas du tout en tant que travailleur. Aujourd'hui pour m'inscrire à l'ALE on me demande une photo! Je leur ai dit: c'est mes mains qu'il faut photographier, c'est avec elles que je peux montrer tout le savoir faire que j'ai acquis pendant toutes ces années de travail.

ET MAINTENANT

Aujourd'hui, je dois vivre avec un chômage isolé.

Avec 800 euros/mois, je dois vraiment me battre pour joindre les deux bouts. La vie est loin d'être facile tous les jours mais maintenant je travaille avec d'autres à faire respecter nos droits. Je veux partager mon expérience pour que les plus jeunes ne se prennent pas les mêmes baffes et puissent avoir un autre avenir.

Michel



QUEL AVENIR POUR LA FAMILLE ?

Que faire quand on n'est pas pris au sérieux !

En lisant la presse écrite, je me rends compte que de plus en plus de personnes sont sans travail. A qui la faute dites-moi ?

Sûrement pas aux salariés. Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles et moins accessibles à tout un chacun. Des entreprises mettent la clé sous le paillason sans un regard pour les travailleurs, leurs familles.

Les travailleurs se sentent coupables de la fermeture de leur entreprise. Est-ce vraiment de leur faute ? N'est-ce pas à cause du capitalisme, du libéralisme, de l'Europe qui décide de la marche à suivre ?

L'Europe donne des directives aux entreprises pour faire des bénéfices avec peu d'ouvriers. Les entreprises disent qu'elles ne savent pas trouver de main-d'oeuvre surtout dans le bâtiment.

Pourtant tant de travailleurs du bâtiment se retrouvent au chômage, mais voilà ces travailleurs chômeurs ne sont pas qualifiés ou si peu. J'entends aussi dire par ces personnes que les patrons ne les engagent pas car ils coûtent trop cher.

Comment ça ! On coûte trop cher, ha ha ha ha.

Pour pallier la pénurie de main d'oeuvre sur le marché de l'emploi, le gouvernement fédéral a créé depuis plusieurs années des plans à l'embauche tels que: Prime, activa, Roseta, win win, PFI etc. Ces plans ont une durée limitée dans le temps.

Ces plans permettent une déduction fiscale pour les entreprises qui engagent des chômeurs longue durée. Et tout ça pour un salaire de misère.

Voici l'histoire d'une famille qui subit le pouvoir d'un patron.

HISTOIRE VRAIE

Il y a des patrons qui ne paient pas régulièrement leurs ouvriers. Ce qui a pour conséquence la difficulté de la famille pour assumer le paiement du loyer, des charges, de la nourriture etc.

Cette situation est très mal vécue par la famille, son entourage. on se culpabilise et on se trouve en dépression. Le ras-le-bol est là, à deux doigts de faire une connerie. Pas ou peu de lieux pour dire ou crier sa révolte face à ce genre de pratiques.

Les documents qui donnent accès à la mutuelle ne sont pas remplis par ce même patron indélicat.

La peur de recourir à la justice pour faire appliquer ses droits. La peur de représailles du patron indélicat. Pousse encore plus la famille dans le désespoir, la détresse. La famille se retrouve expulsée de son logement pour non paiement du loyer. Elle a deux mois pour trouver un autre logement.

La famille se sent épiée dans ses moindres déplacements, alors pour éviter les angoisses, elle s'enferme dans son logement.

Ce qui a pour conséquence, que ce n'est pas une mais plu-

sieurs personnes qui risquent la dépression.

Et pendant ce temps, les démarches ne se font pas et puis de toute façon quel propriétaire pourra encore louer un logement à cette famille. Face à tant d'injustice, on se sent impuissant, maladroit, on a peur de tout le monde et on se culpabilise.

Et puis une rencontre au hasard, permet l'écoute de la situation et nous encourage à reprendre des forces. On recommence les démarches pour ne pas se retrouver à la rue. On espère un soutien de la famille, des amis, des institutions caritatives.

MAIS QUELLES SOLUTIONS ?

Quand on n'a plus de revenus et que le CPAS refuse de vous aider, comment réagir sans colère.

Quel avenir pour la famille ?

Une militante



**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

NOS DROITS

COHABITANT OU ISOLÉ ?

Certains droits sociaux dépendent de la qualité d'isolé ou de cohabitant



Le montant de certaines allocations sociales varie selon que l'on vit seul ou que l'on cohabite avec d'autres.

A partir de quand est-on cohabitant ?

L'INDIVIDUALISATION DES DROITS

Les droits sociaux, et notamment le droit aux allocations de chômage, de mutuelle ou le droit au revenu d'intégration du CPAS, sont individuels : toute personne qui remplit les conditions pour y prétendre peut en bénéficier.

Mais le montant concrètement perçu varie en fonction de la situation familiale. Selon que l'on vit seul, en

ménage ou à plusieurs cohabitants, les charges quotidiennes ne sont pas les mêmes. Certaines dépenses sont directement multipliées par le nombre d'occupants du logement (la nourriture), d'autres dépenses augmentent également mais pas forcément dans la même proportion (l'eau, le gaz, l'électricité), d'autres charges ne varient pas (le loyer d'un logement privé reste le même si une personne seule vient à cohabiter avec une autre(1)).

Le montant des allocations sociales dépend donc des dépenses que doit assumer le ménage, c'est-à-dire l'ensemble des personnes vivant sous le même toit.

LA VIE SOUS LE MÊME TOIT

Une première condition essentielle pour parler de cohabitation, c'est vivre sous le même toit, c'est-à-dire partager un même logement, même si chacun garde des espaces de vie individuels comme sa chambre.

Deux personnes qui partagent le même logement, qui forment une « unité de vie quotidienne » sont des cohabitants. Le cas classique est le couple ou la famille (père, mère et enfants).

Deux personnes qui disposent d'un logement personnel, mais qui utilisent certaines pièces communes parce que chaque logement n'en est pas pourvu (exemple du WC situé sur

le palier ou dans le couloir commun) sont chacune isolée.

Deux personnes qui utilisent la même cuisine parce qu'il n'y en a qu'une, les mêmes sanitaires parce qu'il n'y a qu'un bloc sanitaire, mais qui gardent leur chambre ou leur studio personnel, qui ne partagent pas la vie quotidienne avec les autres (les courses, la préparation des repas, les repas, la soirée, les temps libres), sont également des personnes isolées. Il n'y a pas d'unité de vie quotidienne entre ces personnes qui vivent chacune de manière autonome et ne font que se croiser dans les locaux à usage commun.

Les choses se compliquent lorsque l'organisation quotidienne est moins claire, lorsque les relations entre les personnes sont plus importantes (par exemple, quand on passe les repas ou la soirée ensemble parce que c'est plus gai que chacun chez soi).

Les lois sur les taux cohabitant ou isolé prennent peu en compte la nature et l'intensité des relations entre les personnes. Ce qui importe avant tout, c'est l'aspect économique : ces personnes mettent-elles en commun certaines charges, partagent-elles le coût du logement, etc.

A suivre

(1) La situation du logement social est particulière. On y reviendra.

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
3 mai 2011 à 20h00
17 mai à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.
Cave à Noisieux
16 mai 2011 à 20h00

A ANDENNE

Le mardi :
10 mai 2011 à 20h00
24 mai à 20h00

DES ENFANTS DE NAMUR

ECRIRE POUR FÊTER LE PRINTEMPS

Les arbres nous ont aidés à traverser l'hiver.

Lors de la fête du bonhomme-hiver,

les enfants de la bibliothèque de rue leur ont écrit des textes:

Notre arbre est comme des
racines dans la terre.

Il aime caresser et se pro-
mener.

De l'autre côté de ses
feuilles vertes et jaunes, il
cache des trésors, des
arbres.

Son nom est Marcel Gentil,
le joyeux sauvage.

Anthony et Sevdje

Notre arbre est comme une
grande montagne.

Il aime l'eau, le soleil, l'air.

De l'autre côté de ses
feuilles super fines, il cache
des pommes de pin.

Son nom est Etrange le
mélèze.

Whitney, Falkon, Marie-
Angélique et Malory

Notre arbre est comme une aile bleue.

Il aime sauter avec les arbres joyeux.

De l'autre côté de ses racines douces et piquantes,
il cache des enfants et un tout petit arbre.

Son nom est le pin d'épices.

Noémie, Thiemal et Nasime



Notre arbre est comme un grand bateau.

Il aime caresser le vent.

De l'autre côté de ses feuilles rouges et
vertes, il cache des joyeux secrets.

Son nom est le noyer sauvage.

Alexandre

Et aussi Amélie, Steven, Luca, Morgane, Zela, Dorian, Nouran, Yasmina, Cindy, Coline,
Ines, Mael, Erica, Sarah, Keny, Fatou kiné, Johan, Rachid, Alison, Marco, Amélie,
Sanâa, Mélissa, Morgan, Brandi, Ryan, Fatima, Florian, Christopher, Emilien, Laurent,
Andy, Marie-josée, Estelle, Carolina, Jason, Windsay, Nouran, Farié, Esther, Lancelot,
Adrien, Morgane, Aline, Assia, Alison, Stephanie, Thaïs, Alejna, Adelina, Camela...

CA SE PASSE

A Namur

COLLABORATION

NON, CE NE SONT PAS des tabliers de guindaille mais des tabliers de laboratoire customisés par ll'atelier.

Des jeunes de l'école du cirque de Gembloux avaient besoin d'un peu de folie sur des tabliers trop austères pour

leur spectacle "matières et matériaux". On s'est chargé du travail...et ça a déménagé.

Une belle collaboration et une belle rencontre...à refaire.



Petites nouvelles

A Jemelle

DEMEMAGEMENT

Michel vient d'emménager dans son nouveau logement. Nous lui souhaitons d'y être bien et de pouvoir y développer les projets qui lui tiennent à coeur.

A Namur

HOSPITALISATION

Nous souhaitons un bon rétablissement à Roland M.

Il est hospitalisé à Verviers.

DÉCÈS

Ce 23 mars 2011, Achille Thiry est décédé. Achille est le fils d'Hélène Lefèbvre et de Guillaume Thiry.

Achille est le petit-fils de Luc et Annette.

Nous souhaitons beaucoup de courage à la famille.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Chantal, Michel
de Namur :
Andrée, Cécile, Fabrice, Jennifer, Isabelle,
Philippe, les enfants de la bibliothèque de rue et
l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 15,00 Euros/an
Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9387
de la Fédération Luttes-Solidarités-Travail
27, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous dons de plus de 40,00 Euros sont
déductibles des impôts.
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
avec comme mention :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 BAILLONVILLE
Tél. : 086/32.20.49
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut :
Fabien Lardinois
Rue de l'Escaloperie,1
7040 QUEVY-LE-GRAND
Tél. : 065/88.59.50- 0479/28.90.57

A Namur :
L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...
Bonne lecture

Avec le soutien de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale de
l'économie et de l'emploi)